



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 20 juillet 2017

EDF et ORPI : partenaires au service des économies d'énergie

EDF et ORPI ont signé une convention de partenariat pour favoriser la rénovation des logements et les économies d'énergie. Les solutions en ligne d'EDF sont accessibles sur orpi.com, pour permettre à chacun de mieux gérer l'empreinte énergétique de son logement, actuel ou futur. Par ailleurs, elles facilitent les démarches de souscription de contrats d'énergie à l'occasion d'un emménagement.

Les visiteurs du site orpi.com, qu'ils soient clients ou simples internautes, peuvent ainsi mieux maîtriser leur consommation d'énergie, concrétiser leurs travaux de rénovation, ou encore bénéficier de conseils pratiques pour améliorer l'étiquette énergie de leur logement.

Des solutions simples et accessibles pour répondre au double enjeu d'EDF comme d'ORPI : aider et accompagner leurs clients à chaque étape clé de leur vie, en leur permettant de gagner en confort et réduire leur facture d'énergie grâce à une meilleure maîtrise de leur consommation et le choix de contrats d'énergie adaptés à leurs besoins.

« *La performance énergétique des logements est un sujet crucial pour l'avenir. La protection de l'environnement nous l'impose... mais aussi la législation, avec la loi de transition énergétique ! ORPI s'engage pour la rénovation énergétique : la signature du Green Deal avec le ministère du logement a officialisé cet engagement. Aujourd'hui, les solutions EDF sur orpi.com concrétisent cette ambition : elles sont un outil du quotidien pour mieux accompagner nos clients sur leur consommation d'énergie* », déclare Bernard Cadeau, Président du réseau ORPI.

Une simple visite sur orpi.com permet à chacun d'accéder à plusieurs solutions proposées par EDF :

- les bons réflexes pour réduire ses consommations d'énergie ;
- l'estimation de l'étiquette énergie de son logement (consommation d'énergie et émissions de CO₂) ;
- l'évaluation du montant des travaux pour une rénovation énergétique et les aides et solutions disponibles pour les financer ;
- la recherche de Partenaires Solutions Habitat d'EDF pour la réalisation de travaux de rénovation ;
- l'accès simplifié en quelques clics aux contrats d'électricité et de gaz d'EDF.

« *A travers une gamme complète de solutions pour réaliser des économies d'énergie, EDF accompagne au quotidien les clients particuliers pour la maîtrise de leur consommation. Ce partenariat avec ORPI permet de proposer des outils concrets pour faire des économies d'énergie, pour plus de confort et de bien-être durable chez eux. Une preuve de plus qu'EDF est un fournisseur innovant et responsable au service des particuliers, et engagé dans la transition énergétique.* », déclare Fabrice Gourdeiller, Directeur du marché des clients Particuliers d'EDF.

Toutes ces solutions sont disponibles sur le site internet d'ORPI (<https://www.orpi.com/services-edf/>).

De la théorie à la pratique

Le partenariat avec EDF, tout comme le « Green Deal » signé le 28 février dernier entre le ministère du logement et de l'habitat durable, et ORPI permet au réseau immobilier de prendre un engagement fort pour favoriser la transition énergétique au sein du secteur de l'immobilier.

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,1 millions de clients, dont 26,2 millions en France. Il a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 71 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

À propos d'ORPI

Avec près de 1 200 points de vente et 6 000 collaborateurs, ORPI est aujourd'hui le leader de son secteur. Créée à l'initiative de plusieurs agents immobiliers en 1966, l'Organisation Régionale des Professionnels de l'Immobilier est résolument engagée pour la réussite du parcours immobilier de ses clients, qu'ils soient vendeurs, acquéreurs, copropriétaires, locataires ou bailleurs. Son organisation en coopérative, singulière dans le secteur, lui confère les avantages d'un fonctionnement décentralisé et ceux d'une harmonisation stratégique et commerciale au plan national. Son Fichier Commun, véritable exclusivité sur le marché, propose plus de 80 000 biens uniques, donnant ainsi toute sa force au réseau. En développant également une offre de « Solutions Immobilières », ORPI réaffirme sa volonté d'accompagner les particuliers à chaque étape de leur projet immobilier en leur prodiguant des conseils et des services complémentaires et de qualité. En décembre 2015, ORPI s'associe avec 25 acteurs majeurs de la profession pour créer le site Bien' Ici.

Contact média EDF

Emmanuel Vaille : emmanuel.vaille@edf.fr – 01 40 42 46 37

Contacts médias ORPI : Thomas Marko & Associés

Lise Morin-Forestier : lise.f@tmarkoagency.com - 01 44 90 87 47 – 07 78 05 07 55

Juliette Kandel : juliette.k@tmarkoagency.com - 01 44 90 87 44 – 06 10 33 60 45